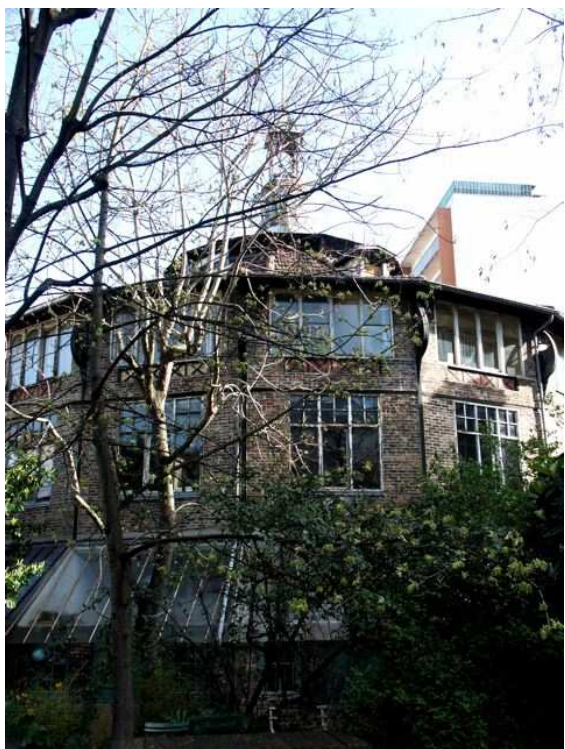


Patrimoine parisien : La Ruche, cité d'artistes, bénéficie du mécénat de Total

Dans le cadre de son nouvel accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine (2009-2011), la Fondation Total contribue, aux côtés de la Ville de Paris et du Conseil régional d'Ile-de-France, à la restauration de La Ruche, en apportant un soutien de 77 000 €, soit 20% du coût global de l'opération.

Une convention de partenariat sera signée sur le site, le mardi 28 avril prochain à 11h00, passage de Dantzig, Paris 15^{ème}.

L'ancienne rotonde des Vins de l'Exposition universelle de 1900 est un bâtiment polygonal en forme de ruche dont l'ossature métallique a été dessinée par Gustave Eiffel.



© Francis Herth

L'ensemble fut récupéré en 1902 par le sculpteur Alfred Boucher, puis remonté à l'extrémité sud du quartier de Montparnasse, pour en faire un lieu d'accueil pour de jeunes artistes sans ressources. Parmi ses locataires les plus illustres, on y retrouve Modigliani, Soutine, Brancusi, Léger, Marie Laurencin et Chagall. De nombreux artistes, souvent étrangers, ont pu ainsi poursuivre à Paris leur travail dans un atelier au loyer modeste.

Très vite, le lieu devint une adresse synonyme d'intense création artistique, d'où le surnom de « Ruche » donné par Boucher lui-même qui nommait les artistes « ses abeilles »...

Menacée de destruction, la Ruche fut sauvée par une forte mobilisation d'artistes, puis par son rachat, en 1971, par René et Geneviève Seydoux. Objectif : créer une fondation pour faire perdurer cette cité d'artistes, lieu mythique du 20^{ème} siècle, cachée sous la verdure du passage de Dantzig, près du parc Georges-Brassens, dans le 15^{ème} arrondissement de Paris.

Aujourd'hui, la Ruche compte une soixantaine d'ateliers en location, de tailles variées, où résident et travaillent une cinquantaine d'artistes, de 12 nationalités différentes.

Les travaux envisagés dans l'immédiat portent sur la restauration de la toiture, de la façade et des huisseries pour assurer la protection du bâtiment.

FONDATION

DU
PATRIMOINE

Une première convention de partenariat sur trois ans, entre la Fondation du Patrimoine et Total, a permis de soutenir entre 2006 et 2008 50 projets de restauration dans les principales régions d'implantation du Groupe, grâce à un mécénat de plus de 8 millions d'euros.

La Fondation Total a souhaité reconduire ce partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour trois nouvelles années (2009-2011) et une dotation équivalente.

Ce soutien sera principalement dédié à la restauration d'éléments du patrimoine industriel et artisanal ainsi qu'à la réhabilitation d'édifices anciens présentant un intérêt patrimonial et destinés à des fins culturelles et touristiques, dans un souci de participer au développement économique et social local.

Les projets de restauration associés à une démarche de formation professionnelle et d'insertion sociale feront l'objet d'une attention particulière.

La Fondation d'entreprise Total inscrit sa politique de mécénat dans trois domaines : Patrimoine/Culture, Solidarité/Santé/Education, Environnement/biodiversité marine.

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 95 000 collaborateurs développent leurs savoir-faire dans tous les domaines de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, trading, gaz et énergies nouvelles. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.

La Fondation du Patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, est un organisme privé indépendant à but non lucratif. Apportant un appui financier à des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales notamment), elle vise à promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine national non protégé au titre des Monuments Historiques. En soutenant la création d'emplois directs et indirects ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels liés au bâti ancien, la Fondation du Patrimoine participe au développement durable local.

Contacts Presse :

Fondation du Patrimoine : Katherine El Okbi 06 87 53 57 40 – katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com

Total : Christine de Champeaux 01 47 44 47 49 – christine.de-champeaux@total.com